

La SNCF profite encore des voyageurs

Depuis le 1er mai, la SNCF applique un nouveau tarif aux échanges et remboursements de billets. Dès lors, les voyageurs souhaitant changer leur billet de train ont de grandes chances de payer de 5 à 15 euros selon le type de trains et le moment de l'échange (lire les précisions dans la fiche pratique "tarif des échanges SNCF fiche.docx"). Avant le 1er mai, l'échange ou le remboursement était gratuit dans la plupart des cas.

La recherche de la rentabilité

La compagnie ferroviaire justifie la démarche par sa volonté d'améliorer le taux d'occupation de ses trains, notamment des TGV qui affichent parfois complet sans l'être. Elle rappelle que d'après ses études, 17% des billets sont aujourd'hui échangés par les voyageurs, et parmi ces derniers, certains indécis réserveraient plusieurs billets à des dates ou heures différentes avant de se décider pour un train précis et annuler, gratuitement donc, les autres billets. Ces places libérées au dernier moment provoquent du coup un manque à gagner. D'après la SNCF, le taux d'occupation des TGV est en moyenne de 65%, un taux qui ne permettrait pas la rentabilité des lignes. L'objectif est donc de remettre en vente les places libérées le plus tôt possible afin qu'elles aient toutes les chances d'être revendues à un tarif plus élevé que la veille du départ.

Un système économique défaillant

L'objectif est surtout de remplir les trains et de faire payer le moindre service aux usagers. Depuis longtemps déjà, les usagers ont constaté une dégradation des conditions de voyages et une augmentation des tarifs. Les économies réalisées sont sensées compenser les failles d'un système économique à bout de souffle, auxquelles la réforme ferroviaire et l'augmentation des tarifs de 2,6% en 2014 n'ont pas remédié.

La vraie raison d'un hypothétique manque de rentabilité du TGV est avant tout le désengagement de l'État qui prélève néanmoins la Taxe sur le Résultat. Il provient aussi de RFF et du coût de ses péages.

Un nouveau recul du service public

Les choix de politique tarifaire de la SNCF, on le voit, induisent un nouveau recul du service public au détriment des familles les moins favorisées alors que pour celles-ci le pouvoir d'achat reste insuffisant. Une fois de plus, en faisant payer aux usagers les échanges et les annulations de billets, la SNCF pénalise les ménages les moins aisés pour qui il sera difficile de s'acquitter de ce surcoût, même en cas de force majeure, même en cas de bonne foi. Peut être la SNCF leur répondrait que plutôt que de voyager en TGV, ceux-là pourront se contenter de l'offre "low cost" et voyager en car ?